

GROUPE DE LA MINORITÉ

Courage et neutralité : deux principes à l'épreuve pour la majorité



SAINT-BRIEUC ENSEMBLE

Corentin POILBOUT
Jean-Christophe LE GOT
Boris GUILLOU
Valérie ROOS
Stéphanie STENTZEL LE CARDINAL
Raphaël LE MEHAUTE
Marina ANDRE

Les Briochins ont pu constater que ce n'était pas vraiment « Saint Briec en fête » en cette rentrée. La désorganisation de la circulation et du stationnement tous azimuts, des tergiversations incessantes sur les aménagements des places centrales. Quand la place de la Grille cessera d'être un désert ? L'inaction, voilà ce qui qualifie la majorité : beaucoup de palabres et d'entre soi, mais pas vraiment de concret, alors que nous sommes presque à mi-mandat. Les travaux en cours ne sont pas ceux décidés par l'équipe actuelle, ils sont nécessaires, mais ils ne sont pas coordonnés.

CONTACT

10 rue Vicairie
02 96 62 53 32
laetitia.inizan@
saint-brieuc.fr
Site internet :
www.saintbrieuc-ensemble.fr

Autre inquiétude : la fin du soutien à la restauration des enfants des écoles privées de Saint Briec. Le conseil municipal a revalorisé le forfait scolaire, parce que la Loi l'impose ! Mais ce que ne dit pas la délibération, c'est que le soutien à la restauration scolaire des enfants du privé est suspendu et donc supprimé pour le moment. Les discussions seraient encore en cours, mais chacun comprend parfaitement que ce sont des raisons idéologiques qui sont derrière cette discrimination d'une partie des Briochins.

Cette aide à la restauration des enfants des écoles privées date de

2012. La suspension a tout l'aspect d'une réaction d'hostilité vis à vis de l'enseignement privé en général et catholique en particulier. L'égalité de traitement commande de soutenir toutes les familles de la même façon, quel que soit l'établissement fréquenté. Nous appelons la majorité municipale à retrouver la voie du dialogue et de la raison et à oublier son idéologie dévastatrice et obsolète.

Nous serons vigilants sur ce dossier, tout comme nous restons attentifs aux orientations et aux décisions de gestion prises par la Ville au quotidien et dans les budgets. Précisément, la Chambre régionale des comptes vient de rendre son rapport, il est instructif et il comporte une analyse de la situation et des recommandations de bon sens.

Comme le groupe de la minorité, le Juge des comptes, qui est indépendant, constate qu'il y a un enjeu majeur dans la conduite de la gestion des ressources humaines de la ville. Les effectifs sont importants et supérieur de 10% à la moyenne des villes comparables, selon la Chambre régionale. Ce sujet est sensible, car la ville est pauvre et les besoins en services à la population peuvent justifier une partie du sureffectif, encore faut-il le vérifier.

La Chambre régionale des comptes pointe également « un niveau d'absentéisme préoccupant » : 40 jours d'absence par an et par agent, soit 10 jours de plus que la moyenne des villes comparables, soit 1,2 million d'€. Ce taux d'absentéisme doit trouver des solutions concrètes dans le cadre d'un dialogue avec les agents municipaux et leurs représentants tant il peut aussi être le révélateur de mal être au travail

et conduire à une gestion des ressources humaines plus active et adaptée.

Nous attendons comme les briochins, des efforts sur ces deux points, pour retrouver des marges de manœuvre et répondre aux besoins d'investissements.

Les Briochins doivent connaître cette réalité ; c'est le rôle de la minorité d'évoquer toutes ces questions et d'interpeller la majorité. Des solutions existent, il faut simplement de la volonté politique et du courage pour les mettre en œuvre.